

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE  
AUX COMPTES SUR  
LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos le 31/12/2022*

---

**FEDERATION UNSA TRANSPORT**

*Siège social :  
56 Rue du Faubourg Montmartre  
75009 PARIS*

ALTUS CONSEILS  
Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France  
4 rue d'Isly BP 48 - 59006 LILLE Cedex

---

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

## FEDERATION UNSA TRANSPORT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Aux Membres du Conseil Fédéral,

### OPINION

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre organisation, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION UNSA TRANSPORT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

### FONDEMENT DE L'OPINION

---

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres du Conseil Fédéral sur la situation financière et les comptes annuels.

## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

## **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre organisation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LILLE, le 02 mai 2023

SAS ALTUS CONSEILS  
Commissaire aux Comptes



Valérie BLEUZÉ  
Associée

## Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	25 104	6 629	18 475	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				8 810
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus	2 931	1 797	1 134	924
	Autres immobilisations corporelles	84 436	47 593	36 842	34 947
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 500		2 500	2 050	
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>114 970</b>	<b>56 019</b>	<b>58 951</b>	<b>46 731</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				1 065
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	13 120		13 120	
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 036		5 036	321
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	34 028		34 028	102 710	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	212 806		212 806	95 422	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	12 890		12 890	6 931
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>277 880</b>		<b>277 880</b>	<b>206 449</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecart de conversion actif ( V )					
	<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>392 851</b>	<b>56 019</b>	<b>336 831</b>	<b>253 180</b>
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			2 500	2 050
	(3) dont à plus d'un an				





# Compte de Résultat 2/2

		31/12/2022	31/12/2021
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>27 170</b>	<b>23 437</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation	1 113	417
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>1 113</b>	<b>417</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>1 113</b>	<b>417</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>28 283</b>	<b>23 855</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion	23 247	
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>23 247</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion	1 200	133
	Sur opérations en capital	2 050	1 500
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>3 250</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>19 997</b>	<b>(1 633)</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
(+ ) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(- ) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>599 533</b>	<b>585 157</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>551 253</b>	<b>562 935</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>48 281</b>	<b>22 222</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		2 209	
<b>TOTAL</b>		<b>2 209</b>	
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		2 209	
<b>TOTAL</b>		<b>2 209</b>	

# Annexe

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **336 831** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **599 533** euros et un total **charges** de **551 253** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **48 281** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les présents comptes ont été arrêtés conformément aux principes édictés :

- Par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations ;
- Par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par les règlements ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 ;
- Et par le règlement 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

La présentation des états financiers a été modifiée et tient compte de l'application du règlement ANC n°2018-06 applicable à compter des exercices ouverts au 01/01/2020.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



# Règles et Méthodes Comptables

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Cotisations

Les cotisations et reversements liés ont été comptabilisés selon les engagements.

**Conformément au règlement comptable associatif ANC n° 2018-06, le lecteur des comptes trouvera ci-dessous une présentation de l'activité de la fédération ainsi que les moyens utilisés.**

La Fédération a pour but notamment :

- D'organiser une solidarité effective entre les salarié(e)s du transport, de faire progresser et d'harmoniser au plus haut leurs conditions sociales ;
- De défendre les intérêts économiques et professionnels des salarié(e)s des Transports et de l'Équipement - actifs et retraités - ainsi que leurs intérêts matériels et moraux ;
- De développer des solidarités par la mise en oeuvre d'actions nationales et internationales ;
- De représenter l'ensemble de ses syndicats et sections syndicales, directement ou par délégation auprès des pouvoirs publics et institutions légales, des organisations patronales et des employeurs, des institutions et organisations d'intérêt général nationales et internationales ;
- De favoriser la diffusion la plus large possible des valeurs portées par le mouvement syndical ;
- D'organiser le développement de l'UNSA ;
- De soutenir la création et l'animation des syndicats et des sections syndicales d'entreprise ;
- De promouvoir la formation des militants par la création et le soutien d'instituts de formation, de recherche et d'études, de développer ses actions et son expertise en nouant des partenariats avec des organismes qualifiés ;
- De mettre en oeuvre toutes actions, démarches et formalités nécessaires à la réalisation des décisions du Congrès ;
- D'ester en justice au bénéfice de ses adhérents, par son Secrétaire général qui a le pouvoir d'ester ou de mandater en vue d'ester.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	8 810		25 104		8 810	25 104
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>8 810</b>		<b>25 104</b>		<b>8 810</b>	<b>25 104</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	2 132		799			2 931
Instal., agencement, aménagement divers	17 916		1 046			18 962
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	55 205		10 269			65 474
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>75 253</b>		<b>12 114</b>			<b>87 367</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	2 050		2 500		2 050	2 500
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 050</b>		<b>2 500</b>		<b>2 050</b>	<b>2 500</b>
<b>TOTAL</b>	<b>86 113</b>		<b>39 717</b>		<b>10 860</b>	<b>114 970</b>

## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres		6 629		6 629
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>6 629</b>		<b>6 629</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 208	589		1 797
	Autres instal., agencement, aménagement divers	3 885	1 211		5 096
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	34 289	8 208		42 497
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>39 382</b>	<b>10 008</b>		<b>49 391</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>39 382</b>	<b>16 637</b>		<b>56 019</b>



## Etat des fonds syndicaux

Etat des fonds syndicaux	Montant au 31/12/2021	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2022
Fonds propres à l'ouverture				
Réserves	20 000	22 222		42 222
Réserves pour congrès 2023	40 000			40 000
Réserves pour congrès 2025	40 000			40 000
Réserves pour développement	60 000			60 000
Report à nouveau	2 726			2 726
Résultat de l'exercice	22 222	48 281	-22 222	48 281
<b>TOTAL</b>	<b>184 948</b>	<b>70 503</b>	<b>-22 222</b>	<b>233 229</b>



## Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 500	2 500	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	5 036	5 036	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés				
Débiteurs divers	34 028	34 028		
Charges constatées d'avance	12 890	12 890		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>54 454</b>	<b>54 454</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	52 801	52 801		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés					
Autres dettes	47 708	47 708			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	3 094	3 094			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>103 602</b>	<b>103 602</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Notes sur le bilan

### **Créances :**

Le poste "débiteurs divers" s'élève à 34 028 € et se constitue principalement de produits à recevoir au titre de l'exercice 2022 et qui ont été encaissés début 2023. Il se compose principalement de :

- 30 000 € relatifs au partenariat avec Malakoff ;
- 3 294 € de cotisations rattachables à 2022 ;

### **Dettes :**

Les autres dettes s'élèvent à 47 707 € et se composent principalement de cotisations à reverser à l'Unsa Nationale pour un total de 44 316 €.



## Charges à payer (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
<b>Emprunts obligataires convertibles</b>				
<b>Autres emprunts obligataires</b>				
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>				
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>				
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>52 801</b>	<b>35 784</b>	17 017	47,55
<b>Dettes fiscales et sociales</b>				
<b>Dettes fournisseurs d'immobilisation</b>				
<b>Autres dettes</b>	<b>44 316</b>	<b>21 501</b>	22 815	06,1
<b>TOTAL</b>	<b>97 117</b>	<b>57 285</b>	39 832	69,53



ANNEXE - Élément 6.10

## Produits à recevoir

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	5 036	321	4 715	N/S
Autres créances	34 028	100 117	(66 089)	66,0
<b>TOTAL</b>	<b>39 065</b>	<b>100 438</b>	(61 374)	61,1



## Notes sur le compte de résultat

### Ressources annuelles

Les ressources annuelles de la Fédération se ventilent de la manière suivante :

Nature des ressources annuelles	Montant
Cotisations	285 348
- Reversements cotisation UNSA Nationale	-174 770
+ Contributions financières reçues	170 533
+ Autres produits d'exploitation reçus	119 291
+ Produits financiers	1 113
<b>TOTAL</b>	<b>401 515</b>

Les 119 291 € d'autres produits se composent principalement des produits issus de refacturations (personnel, formations, agendas...).

### Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose principalement de l'annulation des dettes relatives au reversement de cotisations des années antérieures, dont le montant avait été surévalué.

### Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

### Bénévolat

Le bénévolat a fait l'objet d'une valorisation à hauteur de 2 208€ correspondant à 140 heures valorisées 15.78€ de l'heure.

